

## Informations – COVID-19

Chères étudiantes, chers étudiants,

Suite aux annonces du Président de la République, du Premier Ministre et du Gouvernement, le confinement a été mis en place, entraînant de fait la suspension des cours en présentiel. Face à cette situation inédite, l'Université de Montpellier se mobilise pleinement pour développer des dispositifs visant à vous permettre de poursuivre au mieux votre vie universitaire. Gardons en premier lieu à l'esprit que le déploiement de ces mesures s'inscrit dans un objectif de protection de la santé de toutes et tous et qu'ainsi le recours aux outils de communication à distance doit constituer la règle.

Notre premier objectif a été d'assurer la continuité pédagogique malgré l'épidémie. Pour la garantir, les directrices et directeurs des UFR, Ecole et Instituts sont en lien quotidien avec les responsables pédagogiques et restent vos interlocuteurs privilégiés dans ce domaine.

Je connais également vos inquiétudes quant aux stages et aux examens futurs. Sachez que les décisions et les mesures qui seront prises avec les directrices et les directeurs répondent à notre volonté de vous accompagner pour que cette pandémie ne vous pénalise aucunement dans vos études et que l'égalité des chances soit respectée.

Cela vaut pour l'ensemble des étudiant.e.s et plus particulièrement pour les étudiant.e.s en situation de handicap pour lesquel.le.s le service handiversité ([dvc-handicap@umontpellier.fr](mailto:dvc-handicap@umontpellier.fr)) reste mobilisé. De même, nous travaillons, en lien avec le Ministère, à apporter des solutions aux étudiant.e.s qui se trouveraient bloqué.e.s à l'étranger.

Par ailleurs, le SCUIO-IP continue à répondre à toutes vos questions sur l'orientation ou l'insertion professionnelle. Vous pouvez retrouver les services et contact à l'adresse suivante [scuioip.umontpellier.fr](mailto:scuioip.umontpellier.fr)

Au-delà de ces questions pédagogiques, la période que nous traversons peut devenir source d'angoisse, d'inquiétude et de mal-être.

La distanciation sociale, souvent évoquée, ne doit pas être une rupture sociale.

En lien avec le Vice-Président Etudiant de l'Université, Alexis Vandeventer, j'ai donc décidé qu'un certain nombre d'actions devaient persister ou être initiées.

Ainsi, l'accès aux ressources et aux services en ligne du Service commun de Documentation reste disponible depuis l'ENT (tuile Bibliothèque). Cela est déjà le cas pour les ouvrages, revues et bases de données que vous consultez actuellement et dans le courant de la semaine prochaine, d'autres ressources seront disponibles dont des romans et des BD. Des cours en ligne ou des tutoriels d'aide à la recherche documentaire sont accessibles sur Moodle ou sur la chaîne de l'Université de Montpellier. Des séances personnalisées d'aide à la recherche (RDV avec un bibliothécaire) ainsi qu'un service de questions / réponses à distance sont assurées en écrivant à [scd-info@umontpellier](mailto:scd-info@umontpellier) ou via boomerang.biu-montpellier.fr.

De même, si vous souhaitez continuer à profiter d'une offre culturelle pendant le confinement, nous vous proposons des contenus à découvrir, lire et écouter via le compte Facebook [Art & culture Université de Montpellier](#) .

Le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives vous communiquera dans les prochains jours un certain nombre de tutoriels visant à maintenir une activité physique et à vous détendre.

Les associations étudiantes en lien avec le Bureau de la Vie Etudiante ([bve@umontpellier.fr](mailto:bve@umontpellier.fr)) sont aussi à votre écoute pour vous apporter soutien si vous vous sentez isolé.e.s.

En cas de soucis médicaux, vous pouvez contacter le Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS) à l'adresse [scmpps@umontpellier.fr](mailto:scmpps@umontpellier.fr). Votre message sera dirigé à un professionnel de santé. Le Centre de Soins Universitaire (CSU) sur Montpellier reste également ouvert et continue d'assurer les consultations médicales et psychologiques. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.11.28.19.79.

Enfin, le CROUS maintient son dispositif d'aide d'urgence aux étudiant.e.s qui en auraient besoin. Toutes les informations sont en ligne à l'adresse suivante : <https://www.crous-montpellier.fr/aides-sociales/assistants-de-services-sociaux/difficultes-rencontres-face-a-crise-sanitaire-coronavirus/>).

Pour toute situation, les services de la direction vie des campus ([dvc-direction@umontpellier.fr](mailto:dvc-direction@umontpellier.fr)) sont à votre disposition pour vous orienter et vous accompagner.

Je tenais, pour finir, à vous assurer de la totale solidarité et du total soutien de l'Université de Montpellier face à cette crise d'ampleur.

Je vous prie d'agréer, Chères étudiantes, Chers étudiants, l'expression de ma considération distinguée.

Philippe AUGE

Président de l'Université